

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

Le douze mai deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LE BIGNON DU MAINE s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis BELLAY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 2 mai 2016

Présents : Jean-Louis BELLAY - Bertrand LANDELLE - Marie-Laure HARDY - Laurent RAGUIN - Nicole ROMARIE - Mickaël DUCHEMIN - Michelle BOUE - Gilbert DELLIÈRE – Sébastien MONSIMER - Louis MAHE

Secrétaire de séance : Michelle BOUE

Absent(s) excusé(s) : Constance THIREAU

Absent(s) non excusé(s) :

Assistait également : Odile HEUVELINNE Adjoint administratif

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la séance du 31 mars 2016
- Suppression du CCAS
- Création de la commission « affaires sociales »
- Renouvellement du poste d'Adjoint technique 2^{ème} classe (encadrement pause méridienne)
- Proposition de dénomination d'un lieudit
- Questions et informations diverses

1. Approbation du compte rendu de la séance du 12 mai 2016

M. Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance dernière. Il est approuvé à l'unanimité

2. Suppression du CCAS

DCM n°2016-014

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants. Le CCAS est composé des membres suivants : M. Jean-Louis BELLAY Président de droit, M. Laurent RAGUIN, MME Nicole ROMARIE, M. Mickaël DUCHEMIN, MME Michelle BOUE, M. Louis MAHE, hors conseil municipal: M. Claude CRIBIER, MME Marie-Claude HUAULME, MME Jeanne-Marie POULIN, MME Karine BUDOR, MME Martine PERSIGAN. Pour une réelle simplification, M. Le Maire propose de le dissoudre à compter du 1^{er} janvier 2017, celui-ci fonctionnant avec une subvention de la commune.

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, décide de dissoudre le CCAS à compter du 1 janvier 2017, le budget CCAS sera transféré dans celui de la commune.

3. Création d'une commission « affaires sociales »

DCM n°2016-015

M. Le Maire propose la création, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une commission communale « affaires sociales ».

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, décide la création de celle-ci à compter du 1 janvier 2017, ayant pour membres : M. Jean-Louis BELLAY Président de droit, M. Laurent RAGUIN, MME Nicole ROMARIE, M. Mickaël DUCHEMIN, MME Michelle BOUE, M. Louis MAHE, hors conseil municipal : M. Claude CRIBIER, MME Marie-Claude HUAULME, MME Jeanne-Marie POULIN, MME Karine BUDOR, MME Martine PERSIGAN.

4. Renouvellement du poste d'Adjoint technique 2^{ème} classe (encadrement pause méridienne)

DCM n°2016-016

Faisant suite aux délibérations du 11 juillet 2014 et du 9 avril 2015, M. Le Maire propose le renouvellement du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (1^{er} échelon) pour 10.98/35^{ème} annualisé pour une durée de 1 an à compter du 2 septembre 2016 pour la surveillance des enfants à la cantine, sur la cour de l'école et la prise en charge des enfants pendant les nouvelles activités périscolaires.

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, valide le renouvellement du contrat et autorise M. Le Maire à signer toutes pièces inhérentes au dossier.

5. Proposition de dénomination d'un lieudit « La Longueraie »

DCM n°2016-017

MME Christine CROSNIER propriétaire de la maison située sur la parcelle 704 section B propose de dénommer le lieudit « La Longueraie » afin de ne pas confondre avec le lieudit « Les Chassebouvières ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, accepte la proposition de MME CROSNIER Christine d'appeler le lieudit « La Longueraie ». Les services des impôts pour le cadastre et de la poste seront informés.

6. Compte rendu des commissions communales

+ Commission culturelle jeunes :

Suite à une demande de l'AMB (association des parents d'élèves de Maisoncelles du Maine et de Le Bignon du Maine) et de M. Grégory LABASQUE Directeur de l'école primaire de rencontrer les élus pour discuter du financement de la classe de neige en 2017, des représentants de l'AMB, M. Grégory LABASQUE et élus des deux communes se sont retrouvés le jeudi soir 28 avril. Une participation financière de 50 € par enfant est demandée. Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour ce montant soit 400 € pour 8 enfants de notre commune. Le total de la participation s'élèvera donc à 1 200 € suite au précédent accord de principe du 31 mars dernier pour 800 €.

+ Commission voirie : Suite au passage de la commission, MM Bertrand LANDELLE informe que du point à temps sera mis aux chemins ruraux et voies communales suivants : « La Pierre », « La Fauvelière », « La Réhérie », « Montaussant », « Le Rocher », « la rue des Etangs » et « la rue du Tertre ». Il restera à mettre de l'enrobé à froid au niveau des nids de poule.

+ Commission salle des fêtes-propreté embellissement (fleurs) : La commission s'est réunie le samedi 7 mai pour le fleurissement du bourg.

7. Agenda

+ Réunion de conseil municipal le jeudi 7 juillet.

8. Questions et informations diverses

+ Le document unique comporte le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des agents. M. Le Maire a présenté la démarche mutualisée avec la communauté de communes du Pays de Meslay Grez (CCPMG) pour l'établissement de celui-ci. Les étapes sont les suivantes :

- demande d'avis au comité technique (CT) pour un soutien financier du fonds national de prévention (FNC)
- courrier au SPAT (médecine du travail) pour la demande de subvention
- passage de M. GOMBERT du SPAT afin de répertorier les dangers, les risques.
- demande d'avis du comité technique pour les actions de prévention retenues
- présentation du document unique à la réunion du conseil municipal de ce soir
- avis du comité technique le 20/05/2016
- délibération lors du prochain conseil municipal
- mise à jour annuellement

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 00.

Le Maire
Jean Louis BELLAY